



BULLETIN MUNICIPAL

2019/2020

AMY

Le mot du Maire

Le secrétariat

La bibliothèque

La vie au village

Les entreprises et artisans

Etat Civil, population

Bien vivre ensemble

L'école

Les travaux

Information Adil

Marcher entre amis d'Amy

Amy festif

Elections

Remerciements, vœux



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Amédéens, Amédéennes,

C'est avec joie que je vous souhaite au travers de ces quelques lignes, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal mes meilleurs vœux pour cette année 2020.

Que celle-ci soit donc accompagnée de la santé, d'événements heureux, de joies, de bonheurs et de réussites dans vos projets professionnels et personnels.

Cette année électorale, ne m'autorise malheureusement pas à relater les différents projets, les différentes actions menées à bien lors de l'année 2019.

Toutefois, ceux-ci furent nombreux et toujours en gardant le double objectif en tête de faire progresser, se développer et moderniser notre village sans avoir à faire usage du levier "impôt communal".

Cette dynamique est à conserver afin de continuer à rendre notre village attractif pour y voir encore s'installer de nouvelles familles et de nouveaux enfants pour pérenniser l'avenir.

Je profite également de cette tribune pour vivement remercier tous les membres de notre Conseil, notre secrétaire de Mairie, nos enseignants et assistantes maternelles, nos associations et bénévoles, nos partenaires et entreprises intervenantes, nos institutions et tous ceux qui chaque jour, par leur travail, leur dévouement, leurs actions font avancer notre village et ainsi faire, que l'on se sent bien à Amy.

Une fois encore, mes vœux les plus sincères à tous.

Belle Année 2020.

Yann GUIGAND.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

les mardis de 18 h 00 à 19 h 00 et les jeudis de 11h 30 à 12 h 30.

En dehors de ces horaires vous pouvez adresser vos messages à l'adresse suivante : mairie.amy@wanadoo.fr ou téléphoner à notre secrétaire, Madame AMORY Francine au 03 22 88 34 69 le mardi dès 14 h 00 ou le jeudi dès 8 h 00.

(Vous pouvez contribuer à l'élaboration de notre bulletin annuel en envoyant sur l'adresse mail de la commune, des photos anciennes d'Amy ou en prenant de belles photos du village que nous pourrions peut-être utiliser l'an prochain.)

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale a atteint un rythme de croisière satisfaisant. Les demandes de livres et DVD des usagers qui ne peuvent être obtenus via la médiathèque de l'Oise, dans un délai raisonnable, sont achetés grâce à la mise en œuvre de notre mairie, de l'ouverture d'un compte à la librairie de Roye.

De nombreux usagers en ont bénéficié en 2019, toutefois, nous achetons avec modération.

La bibliothèque peut aussi vous inscrire gratuitement sur le site numérique. Vous aurez de ce fait, accès de chez vous, à de nombreux journaux et revues du quotidien. N'hésitez pas à vous renseigner !

Lors des vacances scolaires Madame CARPENTIER propose des activités ludiques pour les enfants.



Pour les scolaires, les dates sont inscrites sur la porte donnant sur la cour de récréation et c'est au rythme d'une fois par mois que sont échangés les livres.



Notre bibliothèque est fermée durant le mois d'août. Pour rappel, l'horaire d'ouverture du mardi est fixé à 16 h 30 et le créneau est normalement d'une heure, mais il n'est pas rare que soient jouées les prolongations.



Bonne année à vous tous. Que celle-ci vous apporte beaucoup de joie et de bonheur.
Evelyne CARPENTIER.

COLIS ET BON D'ACHAT DE NOËL

Cette année 62 personnes ont reçu un cadeau de la mairie et c'est Madame Simone FOYART qui a distribué les 55 cartes cadeau et les 7 colis qu'ils ont choisi.
Merci à Simone et à tous, pour vos messages de sympathie.

AIDE FINANCIERE

Une participation de 50 €uros par enfant est accordée aux familles pour l'organisation d'un voyage scolaire effectué entre la sixième et la troisième.

Il vous suffit de déposer au secrétariat de mairie une attestation de participation financière établi par l'établissement fréquenté par l'enfant et d'y joindre un RIB.

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie	17
Gendarmerie LASSIGNY	03 44 43 80 17
Gendarmerie NOYON	03 44 93 39 17
Pompiers	18
SAMU	15

ENTREPRISES ET ARTISANS DE LA COMMUNE

Pascal ROCHER

Horloger
18 Grande Rue

LES LUMIGNONS DES BOIS

Entreprise- Luminaires d'ambiance
26 Grande Rue

Frédéric MAZINGUE

Entreprise de peinture
Multi services
66 Grande Rue

SHP Entreprise

Systèmes Hydrauliques et Pneumatiques
72 Grande Rue

GUIGAND INDUSTRIES SERVICES

Chaudronnerie et tuyauterie industrielle
2 rue des Tilleuls

Gilles FENAILLES

Boucher-charcutier
1 bis rue de l'Eglise

FERME SEBASTOPOL

Attelage et randonnées équestres

ETAT CIVIL

Pour l'année 2019, il n'y a pas de naissance :

Nous avons 1 reconnaissance anticipée

Nous avons 4 reconnaissances

Nous avons 5 changements de nom



Il n'y a pas eu de mariage :

Nous avons 1 pacs

Il y a un décès :

ROUSSEAUX James, Gilbert, Georges

Le 2 novembre

Populations légales au 1^{er} janvier 2016 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019¹ : 397

(¹après parution préalable du décret d'authentification au Journal Officiel)

	2016	2017	2018	2019
NAISSANCES	5	0	5	2
MARIAGES	1	0	1	0
DECES	5	2	1	1

REGLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nos devoirs en tant que citoyen sont bien sûr de respecter les lois, qui posent l'étendue et les limites des libertés individuelles au profit de la collectivité.

Bien vivre ensemble au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, la courtoisie, l'entraide, le respect de son voisinage et de son environnement.

Respecter les règles de vie en société, être attentif aux autres, et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public, est de notre responsabilité à tous, la municipalité et ses habitants.

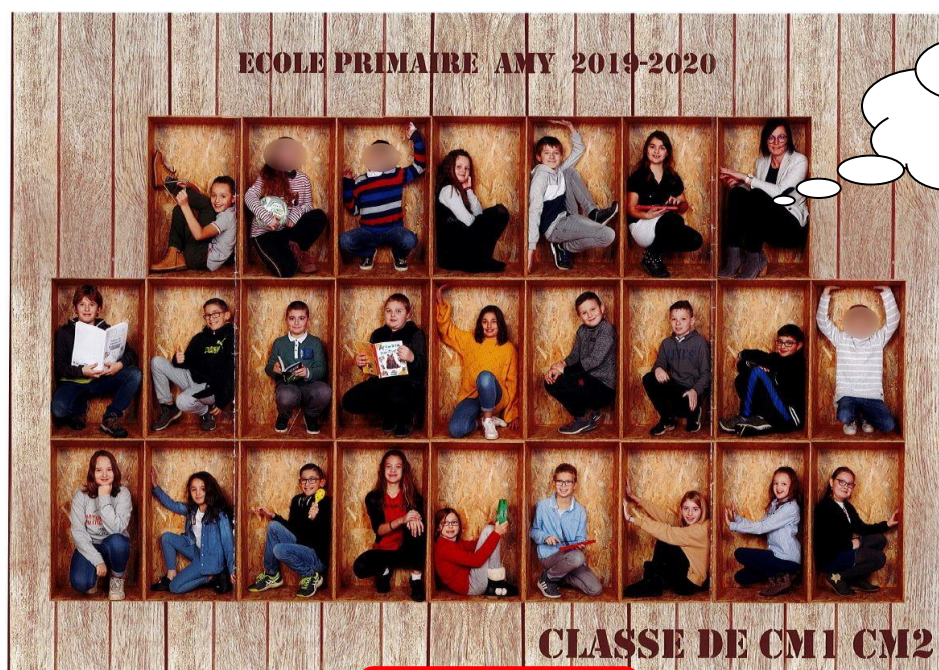
La collectivité, c'est nous ! Il ne dépend que de nous tous de bien vivre ensemble.

L'ECOLE

SIRP Amy, Avricourt, Margny-aux-Cerises.

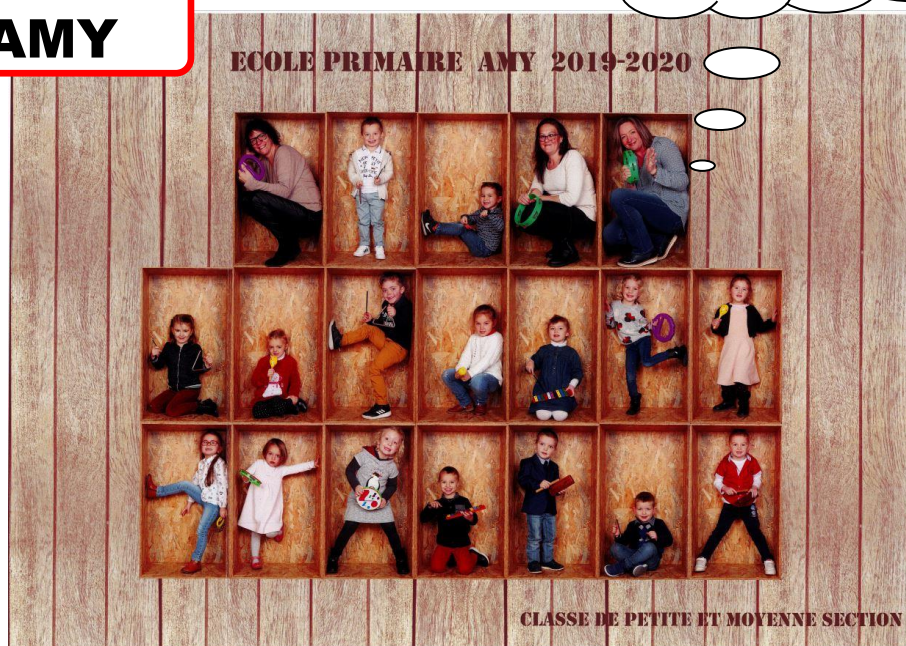
A Amy dans la classe de Madame FRION il y a 12 élèves au CM1 et 13 élèves au CM2, tandis que la classe de Madame ROUSSEAU est composée de 16 élèves répartis en 5 élèves en petite section et 11 élèves en moyenne section. A Avricourt Madame BROHON s'occupe des élèves du CE1 et des élèves du CE2. Pour la classe de Margny-aux-Cerises Monsieur GRIMAUX s'occupe des 15 élèves de grande section et des 7 élèves du CP. La kermesse des écoles aura lieu à Margny-aux-Cerises le samedi 13 juin. Malheureusement le temps n'a pas été propice au cross qui devait se dérouler à Amy et Madame FRION a été contrainte de l'annuler.

Enfin, une sortie aura lieu rassemblant petits et grands élèves des classes d'Amy.



AMY

Classe de Madame ROUSSEAU



L'assainissement collectif

Monsieur Philippe FAGOO se charge du nettoyage de la station et s'assure du fonctionnement de l'installation. De ce fait, aucune augmentation de tarif ne sera à accuser pour l'année à venir. Merci à Philippe. Au mois de novembre, la mise en place de la vidéo surveillance a été réalisée, ce qui découragera les éventuels intrus.



Les bouches à incendie

Réalisées lors du premier semestre, la remise en état des bouches à incendie permettra de réduire les pertes d'eaux dues à des installations vieillissantes et défectueuses.



Chauffage église

Les travaux d'installation du chauffage de l'église sont maintenant terminés et ce sont des lustres chauffants qui ont été mis en place et qui assureront chaleur et sécurité aux usagers.



Corbeilles, Bureautique et Drapeaux

Des corbeilles ont été achetées et seront prochainement installées dans le village afin d'éviter la dispersion de débris dans le village.

Des investissements ont été nécessaires pour le bon fonctionnement de la partie administrative de la commune et c'est depuis le 30 décembre que notre secrétaire travaille avec un nouvel ordinateur.

Afin de conserver les valeurs de la commune, les drapeaux ont été changés, en effet, les anciens étaient trop vétustes pour être encore utilisables.



Logements communaux

Il reste sur les logements du presbytère la partie cour située à l'arrière de la grande maison à engazonner. Nous veillerons à ce que cela soit réalisé au printemps. Ce qui permettra à nos locataires de bénéficier d'un coin terrasse privé. A l'étude également, la pose de volets roulants, surtout pour les chambres.



L'ADIL 60 : une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise. Sa mission est de délivrer une information juridique et fiscale, neutre objective et gratuite sur le logement

Elle effectue chaque année :

- 7000 consultations info logement
- 3000 consultations info énergie
- 150 simulations financières pour préparer les accédants à la propriété à rencontrer leur banquier ou leur courtier

Les informations :

- **Les rapports locatifs** : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...
- **L'accession à la propriété** : PTZ et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement** : TVA, crédits d'impôt, plus-values, revenus fonciers...
- **La copropriété** : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat** : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...
- **Les informations à caractère social** : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé
- **Le conseil info énergie** : conseil sur les travaux, les matériaux, les normes d'isolation et de performance. Information sur les aides financières et fiscales

L'ADIL de l'Oise : un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais, consultations en visite et par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour le **conseil info logement** et pour le **conseil info énergie**

36 permanences près de chez vous

- **18 permanences info logement** : Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont en Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy en Valois, Méru, Montataire, Mouy, Nogent sur Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Saint Just en Chaussée, Senlis, Thourotte.
- **18 permanences info énergie** : Bresles, Chantilly, Clermont, Compiègne, le Coudray Saint Germer, Creil, Crépy en Valois, Crèvecœur le Grand, Grandvillers, Méru, Neuilly en Thelle, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz, Senlis, Saint Just en Chaussée, Senlis, Songeons, Thourotte

**Pour contacter l'ADIL : 03.44.48.61.30 – www.adil60.org
17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais**

MARCHER ENTRE AMIS D'AMY



Notre petit groupe perdure : Marcher entre AMIS d'Amy à résister au temps, nous sommes environ 8 à partager ce moment convivial, un parcours de 7 km, parfois plus jamais moins.

Nous avons notre mascotte qui sollicite le groupe, si les premiers sont trop éloignés des derniers, Caramelle (c'est son nom) regroupe, pourtant ce n'est pas un chien de berger.

Grand merci à Monsieur et Madame DUTERME qui prennent la relève si je ne suis pas disponible.

Les marcheurs Entre Amis d'Amy

Amy 5 Décembre 20190



AMY FESTIF



Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée durant l'année 2019. Nous vous adressons tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année. Que 2020 vous apporte du bonheur et du succès dans vos projets.

Nous avons été heureux de partager les arbres de Noël, galettes des rois, concours de belote, fêtes du village...

Nous espérons que toutes nos manifestations vous ont fait plaisir y compris la brocante malgré la pluie...



Nous vous remercions encore une fois et vous souhaitons une excellente année 2020.

A bientôt

Les membres de l'association Amy Festif.



Merci aux enfants et à Madame CARPENTIER Evelyne qui se sont investis dans la décoration de Noël sur la place du village.



Élections municipales 2020 : Peut-on encore s'inscrire sur la liste électorale pour voter aux prochaines élections municipales ?

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Vous pouvez vous inscrire

- ✚ soit en vous rendant à la mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- ✚ soit sur le site : <https://www.service-public.fr>.

Il faut ensuite choisir l'icône « papiers-citoyenneté » et vous laisser guider.



**ENTREPRISE
TALMANT**
*Electricité générale
Dépannage - Chauffage électrique
Gestion d'énergie*

539 rue Basse - 60310 LAGNY
Port. 06 25 83 78 70
Tél. 03 44 30 08 34
Fax : 03 44 40 52 23
entreprise-talmant@orange.fr

Nous remercions l'entreprise TALMANT pour sa participation à l'impression du bulletin communal.



Le Maire, les membres du Conseil Municipal et le personnel communal vous présentent leurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2020

